

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre — September 1990

Numéro 132

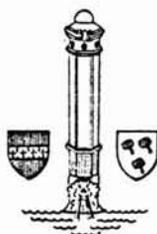


# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
Rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30  
septembre 1990 - n° b132

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30  
september 1990 - nr 132

## S O M M A I R E - I N H O U D



In memoriam - François De Hertogh	p. 2
L'élevage du ver à soie et la culture du mûrier à Forest après 1830 par Jean M. Pierrard	p. 4
De jaarlijkse grote schoolreis van de zustersschool te Linkebeek rond de jaren 1920-1925 door Maria Labarre	p. 10
Glané dans nos archives-Moulins et meuniers(II) communiqué par H. de Pinchart de Liroux	p. 10
Quelques officiers uccllois morts au champ d'honneur en 1914-1918 communiqué par H. Ryckaert	p. 12



## LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Les lisières de la forêt de Soignes par Michel Maziers	p. 13
Eerste toespraak van Georges Straete als burgemeester van Sint-Genesius-Rode publié avec le concours de la Communauté Française, de la province de Brabant et de la commune d'Uccle.	p. 16
En couverture: "Le bienvenu"(devenu l'Abreuvoir) par H. Quittelier	

IN MEMORIAM.

-----

## François DE HERTOGH



Le 11 juin dernier s'éteignait en son domicile Francis De Hertogh, qui fut l'un de nos meilleurs folkloristes et aussi un membre de notre cercle de la première heure.

.../...

Dès 1946, il avait pris en charge la présidence de l'Entente Commerciale de St. Job, qui regroupait alors les commerçants de ce quartier.

Très rapidement il allait assumer la présidence d'honneur du Comité de la foire de Saint-Job. En fait, il en resta jusqu'à ces derniers temps la principale cheville ouvrière, et si aujourd'hui la foire agricole annuelle de Saint-Job est la seule grande manifestation traditionnelle qui ait réussi à se maintenir à Uccle, c'est en grande partie à M. De Hertogh que nous le devons.

Mais il s'intéressa aussi à toutes les autres facettes du folklore et des traditions populaires de Saint-Job. C'est ainsi qu'il fut sans conteste le chantre des Chasseurs de prinkères, disparus depuis 1910, mais qu'une nouvelle société vint ressusciter, grâce à lui, il y a quelques années.

Son intérêt pour le folklore et l'histoire locale l'avait amené à mettre sur pied toute une famille de géants, représentants les derniers seigneurs de Carloo-Saint-Job, en l'occurrence Jean Joseph Philippe van der Noot, son épouse Florence de Ruyschen et leur fille Josèphe-Louise qui épousa par la suite Louis Lamoral de Ligne, géants qui animent aujourd'hui toutes les manifestations de la vie locale.

Il avait aussi conservé soigneusement l'habitation paternelle, devenue aujourd'hui le restaurant " L'Abreuvoir ", laquelle est sans aucun doute la plus ancienne habitation d'Uccle.

Il s'intéressait particulièrement à la vie populaire et aimait rappeler certaines anecdotes telle celle de la vache du curé Maes qui n'avait pas manqué d'exciter la verve des chansonniers locaux.

Nos membres se souviendront que l'an passé encore, il avait offert à la chapelle de Stalle, un précieux obiit.

Le folklore et l'histoire locale d'Uccle et de Saint-Job en particulier, perdent en lui un éminent défenseur.

Nous présentons à son épouse, à son fils et à son petit-fils nos sincères condoléances.

J.M. P.

## L'ELEVAGE DU VER A SOIE ET LA CULTURE DU MURIER A FOREST APRES 1830.

On peut s'étonner que l'élevage du ver à soie et la culture du mûrier, indispensables à cet élevage aient été tentés dans notre pays.

On sait qu'aujourd'hui encore cette activité est confinée dans les pays du midi et qu'en France, par exemple, même au XIXe siècle, elle ne dépassait pas la latitude de Lyon.

Sans doute faut-il expliquer ces tentatives par l'énorme prestige de la soie à cette époque, où, bien sûr, la soie artificielle n'existait pas.

### Premières tentatives.

C'est en 1826 que le gouvernement des Pays Bas, chargea un certain de Beramendi de créer un établissement modèle pour l'élevage du ver à soie et la culture du mûrier. Cet établissement fut installé à Meslin-l'Evêque, petite localité du Hainaut située à quelques kilomètres d'Ath.

Du personnel spécialisé (italien semble-t-il) fut engagé et des mûriers furent plantés la même année.

En 1828, l'établissement produisait deux cent livres milanaises de soie.

En 1830, lors de la Révolution Belge, il fut abandonné, mais en 1831 le gouvernement belge nomma un nouveau directeur en la personne de Charles de Mevius.

En 1832, la production de soie s'était élevée à 9,7kg !

### L'établissement d'Uccle.

Non content de consacrer ses soins à l'établissement de Meslin-l'Evêque, de Mevius parvint à obtenir du jeune Etat Belge, la création d'un second établissement qui fut également confié à ses soins. Celui-ci fut toujours dénommé "établissement agricole d'Uccle" bien qu'il fut entièrement situé sur Forest (comme le confirme d'ailleurs Alphonse Wauters dans son histoire des environs de Bruxelles).

Nous publions ci-joint un plan de cet établissement dressé en 1840 par le géomètre J.-B. Vankeerberghen, ainsi qu'une carte de la région d'Uccle et de Forest à la même époque.

On peut constater que l'établissement occupe en fait l'emplacement de l'ancien bois des Sept Bonniers (Zeven Bundersbosch).

Ce bois qui appartenait à l'abbaye de Forest fut confisqué comme les autres biens de cette abbaye, en 1796 par les révolutionnaires français. Toutefois, contrairement à la plupart de ces biens, ce bois ne semble pas avoir été mis en vente, et fut par la suite à l'instar de la forêt de Soignes, accordé au roi Guillaume des Pays-Bas. Il fut cependant, nous dit Gisèle Norro, revendu à l'administration des Domaines en 1825.

Si l'on en croit de Mevius, le bois aurait été totalement dévasté dans les premiers jours de la révolution de 1830 (qui virent aussi le sac de diverses usines à Forest et à Uccle), et n'était plus en 1833 qu'une bruyère aride dont la superficie, selon le levé effectué par J.-B. Vankeerberghen était de 24 Ha 34a et 24 ca (soit 26 bonniers, 2 journaux et 54 verges 4/10 en anciennes mesures locales).

### Mise en culture.

C'est en 1833 que l'on commença la plantation de mûriers sur le terrain précité.

En 1840, selon le plan déjà cité la presque totalité du terrain était plantée de mûriers.

Par contre les installations pour l'élevage des vers à soie et la filature ne sont toujours pas construites. Faut-il en déduire que cet élevage se faisait toujours à Meslin-l'Evêque ?

### Le rachat par de Mevius.

En 1840, soit 14 ans après la création de l'établissement de Meslin-l'Evêque et 7 ans après celui d'"Uccle", les résultats financiers de l'opération ne sont

guère brillants. Selon les comptes présentés par de Mevius lui-même, l'Etat Belge a dépensé 95.509 F. à Uccle pour une rentrée de 29.645 F.

On conçoit que dans ces conditions certains parlèrent de gouffre financier.

C'est alors que de Mevius, qui restait, c'est humain, persuadé du succès final de l'entreprise offrit de racheter les deux établissements et de poursuivre les essais à ses frais.

Il se proposait notamment de construire sur le domaine de Forest 3 maisons de "magnaniers" destinées à permettre à des ouvriers qualifiés de se livrer à l'élevage du ver à soie.

En 1839, le ministre de l'Intérieur De Theux et le ministre des Finances Desmazières (un des propriétaires du Papenkasteel) introduisaient un projet de loi permettant au Gouvernement d'aliéner les deux établissements au profit de Charles de Mevius.

Alphonse Wauters qui écrivait en 1855 signale que de Mevius poursuivit l'exploitation de la magnanerie jusqu'à sa mort survenue en 1852, et que par la suite l'on y poursuivit "avec succès" la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie.

Pas tellement longtemps tout de même !

#### Vente et lotissement.

En 1866 le bien est cédé à Joseph Zaman, qui possède déjà un domaine voisin constitué par le chevalier Jean Wijns de Raucourt (lequel fut bourgmestre de Bruxelles).

Après la faillite de Joseph Zaman, le bien sera loti par la Société Anonyme des Villas de Forest.

#### Conclusion.

Pour conclure, on peut reconnaître que de Mevius, qu'on disait d'ailleurs bon agronome parvint à acclimater le mûrier chez nous, mais que par contre il ne parvint jamais à produire de la soie de manière rentable.

Que subsiste-t-il de cette expérience ?

Des mûriers qui furent parait-il nombreux dans la région, il ne subsiste, à notre connaissance, qu'un seul exemplaire qui orne le petit parc situé aux abords de l'église du Saint Curé d'Ars.

Par ailleurs, Uccle a donné le nom de rue de la Magnanerie à l'une de ses artères, en souvenir de l'établissement.

Forest possède par ailleurs une artère dénommée rue de la Soierie, dont l'appellation néerlandaise, soit "Zijdeweverijstraat" est d'ailleurs plus explicite.

Elle se réfère nous dit Albert Van Lil à une entreprise dénommée "Teinturerie et Apprêts de Soieries" qui était située dans cette rue.

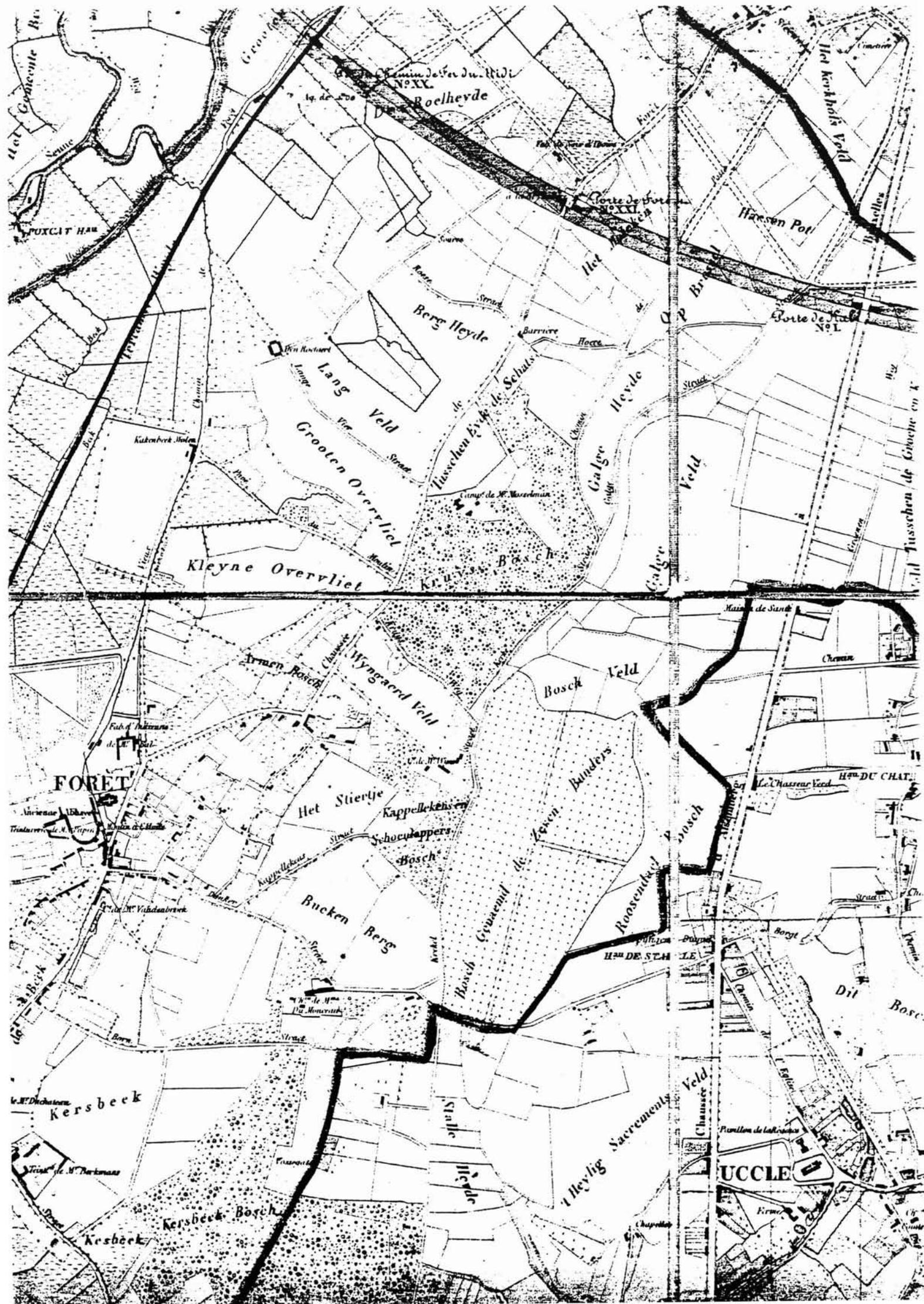
Faut-il maintenant chercher un rapport entre cette entreprise et notre magnanerie, nous l'ignorons.

Jean-M. Pierrard.

#### Bibliographie.

Nous remercions M. Philippe Smeulders qui a bien voulu nous communiquer la teneur d'un document intitulé "Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur par M. Charles de Mevius, Directeur de l'Etablissement, Modèle pour la culture du mûrier en Belgique", imprimé à Bruxelles en 1841 par l'imprimeur F. Parent.





Het Goyevont  
Riv.

POXCIT HAR

Chemin de Fer du Midi  
N°XX  
Roelheyde

Porte de Fort  
N°XXI  
Veld

Haesen Pot

Het Kerckhofs Veld

Berg Heyde

Lang Veld

Grooten Overvliet

Kleyne Overvliet

tusschen Eyck de Schalts

Galge Veld

Porte de Fort  
N°I

tusschen de Gibeye en

FORET

Armen Bosch

Wingard Veld

Bosch Veld

Zeven Buiders

Het Stiertje

Kappellekens

Schotlappers

Bosch

Bucken Berg

Roosendael Bosch

HAN DE STA...  
LE

HAN DU CHAT

Kersbeek

Kersbeek

Kersbeek Bosch

Stalle

Heide

Heilig Sacraments Veld

UCCLE



# PLAN

DE

## l'Établissement Agricole d'Uccle,

Créé par ordre et aux frais du gouvernement belge, par les soins de Monsieur Charles de Mevius, directeur de l'établissement modèle de Meslin-l'Évêque, dans le but d'y faire l'application de la culture de la soie au climat et à l'agriculture de la Belgique.

Les travaux préparatoires de défrichement et de mise en culture ont été commencés le dix-neuf février 1800 trente-trois.

### LÉGENDE DU PLAN.

#### DETAILS DE LA PLANTATION.

##### *Partie de droite en venant de l'entrée principale marquée H.*

- N<sup>o</sup> 1. Semis de genêts devant servir au cabanage des vers à soie.
- 2, 3. Semis de sapins d'un an. Sol aride composé de sable blanc, planté de mûriers sauvages, d'une croissance peu satisfaisante.
- 4, 5. Champs de terre sablonneuse fort médiocre, plantés de mûriers sauvages à demeure, d'une croissance passable.
6. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une croissance magnifique. Les intervalles de la plantation à demeure sont remplis par des pépinières de jeunes mûriers sauvages et greffés, de dix et trois ans; plus environ cinq cents mûriers de Syria. Sol maigre mais recevant les eaux des environs.
7. Plantation à demeure de bonne venue. Pieds et greffes de l'établissement. Les intervalles de la plantation à demeure sont remplis par de jeunes greffes de trois et quatre ans, propres à être elles-mêmes mises à demeure. Sol très-maigre.
8. Jardin de la petite métairie, occupé en ce moment par de jeunes plants de mûriers en pépinière; cette partie renferme des sujets mères de toutes les espèces de mûriers que possède l'établissement, nombre de plus de quarante variétés; sable maigre.
9. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une bonne croissance, et pépinière de mûriers de quatre et cinq ans; sable maigre.
10. Semis de sapins devant servir d'abri contre les vents du nord-est. Terre très-maigre et fort aride; semis à quatre ans.
11. Plantation à demeure de deux ans, mûriers greffés, de l'établissement; terre passable.
12. Verger et pré artificiels de deux ans. Terre assez bonne.

##### *Partie de droite en venant de l'entrée principale marquée H.*

- N<sup>o</sup> 1. Semis de genêts devant servir au cabanage des vers à soie.
- 2, 3. Semis de sapins d'un an. Sol aride composé de sable blanc, planté de mûriers sauvages, d'une croissance peu satisfaisante.
- 4, 5. Champs de terre sablonneuse fort médiocre, plantés de mûriers sauvages à demeure, d'une croissance passable.
6. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une croissance magnifique. Les intervalles de la plantation à demeure sont remplis par des pépinières de jeunes mûriers sauvages et greffés, de dix et trois ans; plus environ cinq cents mûriers de Syria. Sol maigre mais recevant les eaux des environs.
7. Plantation à demeure de bonne venue. Pieds et greffes de l'établissement. Les intervalles de la plantation à demeure sont remplis par de jeunes greffes de trois et quatre ans, propres à être elles-mêmes mises à demeure. Sol très-maigre.
8. Jardin de la petite métairie, occupé en ce moment par de jeunes plants de mûriers en pépinière; cette partie renferme des sujets mères de toutes les espèces de mûriers que possède l'établissement, nombre de plus de quarante variétés; sable maigre.
9. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une bonne croissance, et pépinière de mûriers de quatre et cinq ans; sable maigre.
10. Semis de sapins devant servir d'abri contre les vents du nord-est. Terre très-maigre et fort aride; semis à quatre ans.
11. Plantation à demeure de deux ans, mûriers greffés, de l'établissement; terre passable.
12. Verger et pré artificiels de deux ans. Terre assez bonne.

*Partie de gauche en entrant par l'entrée principale marquée II.*

- N<sup>o</sup> 1. Semis de genêts et sapins de deux ans.  
 2. Plantation à demeure de mûriers sauvages. Toute cette partie est composée d'un sol très-sablonneux. La croissance des arbres y est faible.  
 3. Sablonnière semée de genêts et destinée à recevoir en B une habitation de magnanier.  
 4. Plantation à demeure de jeunes greffes de l'établissement, venant assez bien. Sol médiocre.  
 5. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une belle croissance. Sol bon.  
 6. Plantation à demeure de mûriers greffés, d'une belle croissance. Sol assez bon.  
 7. Plantation à demeure de mûriers sauvages de bonne croissance. Sol très-bon.  
 8. Petit vignoble de boutures de quatre ans.  
 9. Plantation à demeure de mûriers greffés et semis de mûriers de deux ans. Sol passable, bonne sance.  
 10 à 15. Plantation à demeure de mûriers greffés, et pépinières de jeunes plants sauvages et greffés. plupart peuvent être plantés à demeure. Sol médiocre.  
 16. Plantation à demeure de mûriers greffés. Sol très-médiocre.  
 17. Trou planté en mûriers massifs. Belle croissance.  
 18. Plants de mûriers multicaules et morettis.  
 19. Plantation à demeure de mûriers sauvages. Sol très-médiocre.  
 19'. Plantation idem. Sol très-bon.  
 19". Plantation idem. Sol médiocre et d'une culture difficile.  
 20. Trou planté d'osiers et de canada dans le fond, et de boutures de vignes sur la côte exposée au  
 21, 22. Jeune plantation à demeure de mûriers greffés de l'établissement, bien venants; sol bon.  
 23. Idem, basses tiges de cette année.  
 24. Terrain préparé pour en recevoir une au printemps 1841.  
 25, 26. Pépinière de jeunes frênes et chênes d'Amérique.  
 27. Terrain montagneux et accidenté; sol assez bon, mais difficile à cultiver, destiné à être planté c

*Constructions existantes.*

- M Une petite métairie composée d'une salle commune, deux cabinets, une grangette et écurie, le tout même toit.  
 N Quatre petites loges pour la volaille.  
 O Puits.  
 P Citerne à eau de pluie.

*Constructions à faire.*

- A Une aubette à l'entrée principale.  
 B C D Trois petites métairies avec étables, porcheries, remises et ateliers de magnanerie de sept à huit ou granges, destinées aux ouvriers magnaniers et aux filasses de l'établissement.  
 E Dépendance de la maison du directeur et de la métairie existante, à construire de suite.  
 a Écurie.  
 b Étables.  
 c Porcheries.  
 d Bûcher et poulailler.  
 e Remises.  
 f Caves.  
 g Atelier de menuiserie.  
 k Incubatoire, petit et grand atelier pour dix onces.  
 F Filature et citerne pour six à huit tours.  
 G Maison du directeur. { l Son potager.  
 m Un petit jardin d'agrément.  
 H L'entrée principale avec une porte de clôture.  
 Q Une grande citerne aux engrais.  
 I Entrée du directeur donnant sur le bois de Forêt (faite).  
 K Sortie pour les charrettes allant à ville en ville (faite).  
 L Sortie latérale pour les piétons allant au village d'Uccle (faite).

*Remarque.* Le périmètre de la plantation est planté de haies de mûriers ainsi que les côtés des chemins intérieurs et les divisions des champs sont faites également par des haies de mûriers dont la plus grande étendue est bien vue. Tous les arbres repris au plan composent la totalité de la plantation à demeure, les semis et les pépinières ne indiqués que par des teintes.

L'an mil huit cent quarante, le trois octobre, je soussigné, géomètre juré, légalement admis et assermenté par le tribunal de première instance, seant à Bruxelles, d'ancien patente, domicilié même ville, rue de la Chancellerie, n<sup>o</sup> 17, certifié à la requête de Monsieur Charles de Mevius, lève le présent plan de l'établissement agricole d'Uccle, que j'ai trouvé contenance superficielle de cinquante-quatre hectares trente-quatre ares vingt centiares, ou vingt-six bonniers deux cent quatre-vingt-quatre verges et quatre dixièmes, ancienne mesure locale à dix-sept pieds et un tiers la verge.

Fait à Bruxelles, date que dessus.

## Autres ouvrages consultés:

- Dictionnaire de la Province de Hainaut, par Ph. Vander Maelen, Bruxelles 1833.
- Evolution territoriale d'Uccle, par Henri Crokaert. Administration Communale d'Uccle 1958.
- Histoire de Forest, par Louis Verniers - Ed. A. De Boeck - Bruxelles 1949.
- Wegwijs te Vorst, par Albert Van Lil - Bruxelles 1981.
- Forest, Petite chronique d'une Abbaye, par Gisèle Norro, Administration Communale de Forest, 1989.
- Histoire des Environs de Bruxelles, par Alphonse Wauters. Ed. Culture et Civilisation - Bruxelles 1973.

DE JAARLIJKSE GROTE SCHOOLREIS VAN DE ZUSTERSCHOOL TE LINKEBEEK -ROND DE JAREN 1920 - 1925.

Alle jaren deden wij onze grote schoolreis dat voor ons een hele belevenis was. Die grote reis ging naar het Terkamerenbos bij Moeder-Lambic. Dat was nogal een avontuur om daar te geraken. Bijeenkomst 's morgens aan de school, onder leiding van twee zusters, waaronder Zuster Josephine, vertrokken wij **richting** Verrewinkel met enkele boterhamme en wat geld voor limonade te kopen. We gingen langs de Godshuizenlaan, Dolezlaan, op de hoek van deze laan en de Perkstraat was er een herberg. Cafes au Repos bij Boon. Daar was er een halte en dronken wij onze 1ste limonade. Na eventjes gerust te hebben vertrokken wij richting Waterlosesteenweg. Wij gingen binnen bij Moeder Lambic. Langs de achterkant die uitgeeft in het Terkamerenbos. Tegen de middag aten wij onze boterhammen en dronken nog een limonade, dit flesje was gesloten met een gekleurde marbol die men moest induwen. Zo een drankje was heel lekker. Na nog een tijdje gespeeld te hebben moesten we denken aan de terugreis die ging langs dezelfde weg. Dat was dan onze grote schoolreis maar wij waren gelukkig en voor ons een groot evenement.

Maria Labarre.

GLANE DANS NOS ARCHIVES - MOULINS ET MEUNIERS. (II)

Dans notre bulletin Ucclesia de novembre 1988; nous avons publié les références d'un certain nombre de documents particulièrement précieux pour l'histoire des moulins ucclois.

Nous donnons ci-après, toujours grâce à l'obligeance de M. de Pinchart, une nouvelle liste de références relatives à l'histoire de nos anciens moulins.

+

+ +

Moulin du Neckersgat (?)

- Le 10 janvier 1612 - Requête présentée à la Chambre des Comptes par Jacques van Bortel touchant un moulin à papier sur le Geleytsbeeek à Stalle sous Uccle (Acquits de la Chambre des comptes recueil 1222).

Moulin à vent de Vleurgat.

- Le 9 avril 1700 - Requête présentée à la Chambre des Comptes touchant le moulin à scier le bois, installé au Vleurgat sous Uccle, le bien appartenant à Sa Majesté. Son rapport est insuffisant, il est en danger de tomber et nécessite de grandes réparations. Il est décidé de le mettre en vente publique. (Acquits de la Chambre des Comptes recueil 483).

Nieuwen Bauwmolen.

- Le 9 octobre 1719 - Octroi accordé à Pierre Hauwaert pour bâtir un moulin à grains à Calevoet sous Uccle, sur l'emplacement d'un ancien moulin à papier, à charge d'un cens de 3 florins l'an (Chambre des Comptes, avis en finance registre 533).

Moulin de Neckersgat.

- Le 8 novembre 1745 - Jean François Gaucheret, prêtre habitant de Bruxelles, propriétaire, sollicite à la Chambre des Comptes, l'autorisation de changer le moulin du Neckersgat sous Stalle d'un moulin à huile en un moulin à moudre le grain (Chambre des Comptes, Avis en finances registre 584).

Tervenmolen.

- Le 10 mars 1752 - Monsieur Philippe Eugène Joseph d'Olmen, baron de Poederlé, rend à bail pour un terme de 9 ans à l'honorable François Hérinckx, un moulin à eau situé à Neerstalle, dénommé " Terwenden " avec ses dépendances, pour un loyer de 400 florins l'an (Notariat général du Brabant, registre 18473 acte 6).

Broeckmolen.

- Le 24 mars 1755 - Monsieur Joseph Guillaume François de Moucheaux rend à bail pour 6 ans à Segher Lauwers habitant de Beygem, un moulin à grain sous Carloo (Notariat général du Brabant registre 18476 acte 9)

Creetmolen.

- Le 20 février 1762 - Demoiselle Marie de Proost, veuve de Monsieur Jean-Baptiste Van Langenhoven rend à nouveau bail pour un terme de 12 ans à Corneille Vleugels, maître meunier, époux d'Elisabeth Herinckx un moulin à grain nommé "Creetmolen" sous Neerstalle, avec une petite prairie et une écurie (Notariat général du Brabant registre 18545).

Moulin non identifié.

- Le 24 octobre 1774 - Le Sieur Henri Vanden Borre, maître meunier à Uccle reçoit de M. Lambert Joseph Verrier habitant de Bruxelles, la somme de 1000 florins et crée une rente de 50 florins. Son beau-frère François Robberechts, bourgeois de Bruxelles se porte cautionnaire (Notariat général du Brabant registre 18421).

Moulin du Neckersgat.

- Le 6 septembre 1787 - Les héritiers Gaucheret rendent à bail pour 18 ans au Sieur Jean Herinckx époux de Demoiselle Anne Marie Crickx, un moulin à eau à moudre le grain sous Neerstalle (Notariat général du Brabant, registre 17315/1).

Creetmolen.

- Le 6 juin 1788 - Le Sieur Jean Schamps prend à bail le moulin " Creetmolen " sous Neerstalle des mains de Monsieur Jean François Gaucheret, prêtre et passe accord avec les héritiers Gaucheret touchant une écluse entre ledit moulin et celui du Neckersgat (Notariat général du Brabant registre 17315/1).

Clipmolen.

- Le 8 floréal an 6 - Gabriel Joseph Bulté, rentier, habitant de Bruxelles, rue Isabelle, rend à bail pour douze années à Gabriel Van der Stock, brasseur à Stalle, le " Clipmolen " avec bâtiments, granges, écuries et dépendances de trois journaux, ainsi que cinq journaux de terre sous Neerstalle (Notariat général du Brabant, registre 17160/2 acte 137).

QUELQUES OFFICIERS UCCLOIS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR EN 1914 - 1918.4ème régiment de ligne.

DE MEUTER Guillaume ° Uccle Saint Job le 11.2.1892

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Après avoir participé à presque toutes les opérations de guerre, est tombé au champ d'honneur à Zomergem le 20.10.1918 dans un combat qu'il livrait à des forces supérieures.

24ème régiment de ligne.

TYBERGIN Charles ° Uccle le 15.1.1894

sous-lieutenant - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Engagé volontaire, s'est distingué pendant toute la campagne, chargé de la défense du poste Catinat à Kippe, lors de la grande offensive des Flandres, tomba après une résistance héroïque le 13.9.1918.

16ème régiment de ligne.

PERDAENS Jean François ° Uccle le 21.1.1890

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

En entraînant ses hommes à travers un violent feu de barrage ennemi, lors de l'attaque de Moorsledé, le 29.9.1918 fut blessé et succomba le lendemain à Passendaele.

10ème régiment de ligne.

BENAETS Emile ° Uccle le 5.2.1890.

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Après avoir conquis ses galons au front par sa brillante conduite, tomba glorieusement à Het Sas, le 19.4.1918 d'un éclat d'obus à la tête et succomba à ses blessures à l'hôpital de Hoogstade.

2ème régiment de chasseurs à pied.

DRICOT Robert ° Uccle le 21.4.1896

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Volontaire de guerre, après 15 mois de présence ininterrompue au front, tomba glorieusement au champ d'honneur en conduisant sa section à l'assaut de Sint Pieter, le 14.10.1918 terrassé par les gaz asphixiants.

2ème régiment des carabiniers.

ILIAS Georges ° Uccle le 19.1.1892

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Après une présence presque ininterrompue au front et s'y être distingué en maintes circonstances, trouva une mort glorieuse lors de la bataille de Sint-Joris-bij-Nieuwpoort le 26.5.1918.

1er - 2ème et 4ème régiments de chasseurs à cheval.

PHILIPPSON Jacques - ° Uccle le 9.9.1888

sous-lieutenant auxiliaire - Ordre de Léopold - Croix de guerre.

Volontaire de guerre, conquiert ses galons par sa valeur, après 41 mois de présence au front, contracta dans les tranchées une maladie à laquelle il succomba à l'hôpital militaire de Cabourg le 22.5.1918.

Communiqué par H.RYCKAERT.

## LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

## LES LISIERES DE LA FORET DE SOIGNES

Difficile à imaginer pour nous : une forêt de Soignes plus de deux fois plus étendue qu'à présent, presque trois fois si on compte les bois adjacents, dont la plupart appartenaient à des institutions religieuses sous l'Ancien Régime et étaient donc juridiquement indépendants de Soignes, mais prolongeaient en fait le massif boisé. La forêt s'étendait de Wezembeek (Oppem) à Waterloo (Roussart et Joli-Bois), de Malaise à Sept-Fontaines jusque dans les années 1830-1840. On remarquera que c'était surtout dans sa partie la plus méridionale que Soignes était plus étendue qu'aujourd'hui, grosso modo entre Overijse et Uccle via Waterloo.

Mais plus encore que la réduction de superficie, ce qui est saisissant, c'est la modification du paysage. Il faut bien chercher, actuellement, pour trouver des zones rurales en lisière de forêt. Certes, à Uccle, à Boitsfort, à Auderghem, à Woluwé-Saint-Pierre, à Tervuren, celle-ci côtoie parfois des jardins, - au bout desquels il y a des maisons, des rues, des avenues..., bref, la ville. En d'autres endroits, la lisière est constituée par des routes à plus ou moins grande circulation (chaussées de Waterloo et de La Hulpe, avenue de Tervuren, branche orientale du "ring"... ) qui la perforent parfois de larges brèches : toujours la pression de la société urbaine. Ce n'est qu'entre Duisburg et Waterloo qu'on trouve encore des champs et prairies en lisière, particulièrement à La Hulpe (vers Gaillemarde) et Ohain (Argenteuil), qui régressent cependant progressivement devant les lotissements.

Là où s'étendent maintenant ces quartiers résidentiels régnaient naguère soit la forêt, défrichée dans les années 1830-1850, soit les terres agricoles, prés et vergers. Même vers Bruxelles, qui ne sortira vraiment de ses remparts que dans la première moitié du XIXe siècle, le décor est le même. Les nombreux bois privés prolongeant la forêt proprement dite faisaient d'ailleurs de la lisière de Soignes une notion plus juridique (la limite du domaine des ducs de Brabant et de leurs successeurs, puis de l'Etat à partir de 1795) qu'écologique (la limite entre les milieux forestier et agricole). Si l'on s'obstine cependant à penser la lisière dans ce dernier sens, on constate d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas d'une ligne précise, mais plutôt d'une zone plus ou moins large d'échanges entre la forêt et la campagne qui la bordait : faune sortant régulièrement du couvert boisé, souvent au grand dam des agriculteurs proches, lesquels avaient souvent obtenu au fil du temps le droit de faire paître une partie de leur bétail en forêt en compensation de l'interdiction qui leur était faite de chasser, même sur leurs propres terres : ce "droit de garenne" était réservé au prince, non seulement en Soignes, qui lui appartenait, mais dans un périmètre de plusieurs kilomètres à l'entour. Il n'y avait donc aucune discontinuité entre la forêt et son environnement immédiat. D'une part, celle-ci était régulièrement envahie par des troupeaux et leurs bergers, ainsi que par les bûcherons, ramonniers, charbonniers et ... braconniers. D'autre part, la densité relativement faible de la population autour de la forêt n'empêchait pas le passage de la faune dont les relations avec l'extérieur entretenaient la vitalité.

L'environnement démographique de la forêt de Soignes avant le XIXe siècle n'a guère été étudié jusqu'à présent. Un regard attentif sur les cartes des XVIIe et XVIIIe siècles, - surtout celle de Ferraris,

évidemment, qui est la plus fiable, - permet pourtant de déceler une grande diversité. En certains points de son périmètre, la zone de lisière ne comptait qu'une faible présence humaine : toute la partie méridionale, par exemple, n'était jalonnée de La Hulpe à Alsemberg, que de hameaux plus ou moins éloignés les uns des autres (Gaillemarde, Ransbèche, Vert-Coucou, Chenois, Ermite, Odenghien). Seuls formaient une barrière quasiment continue les hameaux de Roussart, Vieux-Amis et Joli-Bois prolongés par le village de Waterloo. Les fonctions routières de celui-ci, le long de la chaussée de Bruxelles à Namur par Genappe, lui ont donné l'aspect tout à fait original d'un village-rue qu'on ne retrouvait, beaucoup plus modestement, qu'à Auderghem. Entre ce dernier village et Tervuren s'étendait aussi un "désert" tout relatif, interrompu seulement par les "oasis" de Stockel et d'Oppem. Ailleurs se sont formées des bourgades beaucoup plus denses : Tervuren (résidence princière), Vossem, Duisburg-Ten Hertswegen, Eiser, Hoeilaart, Malaise, La Hulpe et, sur la lisière occidentale, Alsemberg, Rhode, Linkebeek. On ne trouvait guère entre elles que quelques grosses fermes, particulièrement nombreuses de Sept-Fontaines à Verrewinkel. Uccle constituait un cas tout à fait particulier : habitat très dispersé, sauf à Uccle-centre et Carloo-Saint-Job (et aussi à Stalle, mais là, on est déjà loin de la forêt), mais quasi ininterrompu, axé sur les vallons de l'Ukkelbeek (avenue De Fré) et du Geleitsbeek (chaussée Saint-Job) et pris en tenaille par la forêt, du moins jusqu'au défrichement d'une partie de la Heegde au début du XVIIIe siècle.

Ce rapide survol d'un passé vieux d'un siècle et demi à peine



"Vue prise sur la lisière du bois de Soigne, chaussée de Namur (probablement de Waterloo), avec lointain sur les campagnes", par P.J. HELLEMANS, 1830 (Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts)

ne aidera à comprendre ce qu'a d'entièrement nouveau le problème des lisières actuelles de la forêt : barrière formée par le réseau routier et les habitations avec les pollutions chimiques, et trop souvent visuelles, qui les accompagnent, tentation permanente de grignoter les lisières pour élargir la voirie. Les tempêtes du début de cette année ont tristement illustré les effets de ce dernier phénomène. Le nombre d'arbres abattus à l'échangeur Derscheid, qui échançra la forêt d'un hectare en 1984 représente à lui seul 1/5e de l'ensemble des chablis (arbres renversés par le vent) causés par ces mêmes tempêtes dans l'ensemble des

300 hectares de la partie de Soignes dépendant de la Région Wallonne. Chaussée de Waterloo, s'étant solidement implantés dans le sol depuis leur plus jeune âge, les arbres de lisière ont pratiquement tous résisté à des vents souvent tourbillonnants de 150 à 170 km/h. Ce sont ceux si-



Uccle vers 1665  
(Bibl. Royale, Cab. Man., 3260)  
Attention : le Sud est au-dessus !

tués juste derrière qui ont le plus souffert; qu'aurait-ce été si, comme plusieurs sirènes l'avaient chanté, ces arbres de lisière avaient été abattus en vue d'élargir la chaussée, exposant encore plus leurs voisins désarmés à l'action des éléments déchaînés ?

Si la vie moderne ne permet évidemment plus les échanges traditionnels entre la forêt et le monde extérieur, avec les bosquets et les taillis formant un écran au vent et au soleil, les nouvelles lisières, imposées par une évolution somme toute récente, doivent être absolument intangibles, - fût-ce sur un seul mètre ! La survie de la forêt de Soignes est à ce prix. C'est du moins la leçon qu'on peut tirer de l'exposition qui se tient actuellement au castel de Trois-Fontaines, à Auderghem (voir le bulletin d'information ci-joint).

Michel MAZIERS

#### Bibliographie récente

- DECONINCK Mireille, Le paysage des environs de Bruxelles au travers des écrits du comte de Ferraris, dans Revue Belge de Géographie, n° 104, 1980/2.  
La forêt de Soignes. Massacre ou survie ?, catalogue de l'exposition, Auderghem, Conseil de Trois-Fontaines, 1986.  
Autour de Soignes, du XVIIe au XVIIIe siècle, catalogue de l'exposition, Auderghem, Conseil de Trois-Fontaines, 1990.

#### EERSTE TOESPRAAK VAN GEORGES STRAETE ALS BURGEMEESTER VAN SINT-GENESIUS-RODE

Hieronder vindt u de tekst van de redevoering gehouden door Georges Straete vòòr de Gemeenteraad toen hij tot burgemeester werd aangesteld (26 februari 1939). Deze tekst werd ons verschaft door Henri De Smedt, schoonbroer van Jozef Albert Trochs, twee jaar later gemeentesecretaris, en drukker van de eerste uitgave van de "Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode" door Constant Theys.

Georges Straete werd in 1942 vervangen door Jan Fellemans, gekozen door de Duitse overheid. Hij vond deze functie terug in september 1944. Deze tekst leidt dus aan tot onze toekomstige tentoonstelling over de wereldoorlogen in Rode en omgeving. De tekst van de handschrift bleef onveranderd, inbegrepen de oude spelling.

Zeer geachte Heeren Schepenen, Heeren Raadsleden, Waarde Collega's,

Aan Z.M. den Koning heeft het behaagd mij het mandaat van Burgemeester der gemeente Sint-Genesius-Rode toe te vertrouwen.

Ik ben volkomen bewust van de gewichtigheid dezer taak en van de verantwoordelijkheid die - wegens veel redenen - op mij zal berusten; ook zal ik trachten mijn best te doen, in het kader der voorrechten die door de wetten aan de eerste gemeentelijke magistratuur zijn toegestaan.

De gemeenteverkiezingen van 16 oktober l.l. gaven den vol-

genden uitslag : Rode Vooruit : 1138 stemmen.  
 Katholieke lijst : 1089 "  
 Socialistische lijst : 1084 "  
 Lijst der Kristene Demokraten : 989 stemmen (1).

De gekozenen van Rode Vooruit namen aanstonds het initiatief een College van Burgemeester en Schepenen voor te stellen, bestaande uit een lid van elk der drie eerst genoemde partijen.

Omstandigheden, waarover het niet betaamt in deze gelegenheid verder op te wijden, hebben er anders over beschikt en een verbond werd gesloten door de gekozenen der lijsten 3 en 1 (2), om samen het College te vormen.

In naam van dit College beloof ik hier plechtig een zeer gematigde politiek te drijven, gesteund op de grootste verdraagzaamheid en de strengste spaarzaamheid. Nochtans zal alles te pand gesteld worden om het meest mogelijk goed te doen in verband met den geldelijken toestand waarin de gemeente zich zal bevinden.

In zake onderwijs willen we al onze krachten inspannen tot het verbeteren van het onderwijs in 't algemeen. Wij willen dat al de kinderen, en bijzonder de kinderen van den werkmán, die nooit hun lagere studiën zullen overschreden (3), een degelijke opvoeding en een sterke geleerdheid ontvangen.

Het doet ons spijt te moeten bestatigen (3) dat zòdveel kinderen onze scholen verlaten, om in andere gemeenten het lager onderwijs te zoeken; wij zullen al doen wat mogelijk is, opdat jongens en meisjes, hier ten dorpe, al het noodige vinden om een volledig lager onderricht te ontvangen.

Ten einde de kleintjes van Ten Broeck (3) te ontslaan iederen dag, en door alle weder, zeer ver van huis ter schole te gaan, zullen de noodige maatregelen getroffen worden om aan de bewoners van dit zeer bevolkt gehucht zòd haast mogelijk een school te schenken.

Wij zijn vast overtuigd dat het kind moet onderwezen worden in zijn moedertaal; doch zullen wij alles te pand stellen, opdat de kleine Rodenaren de lagere school niet zouden verlaten zonder behoorlig de tweede nationale taal te kennen.

Georges STRAETE  
 (wordt vervolgd)

(1)Rode Vooruit was de naam van de Liberale lijst; de Kristene Demokraten was de lijst van de Vlaamsgezinde oud-burgemeester Carlier, afkomstig van Meerbeek.

(2)D.w.z. de Liberalen (burgemeester Straete en schepen Gustave Swaelens) en de Katholiekén (1ste schepen baron Etienne Rolin).

(3)Aldus geschreven in het handschrift.